

DEMANDEZ VOTRE PASS'SPORT SAISON 2019/2020

Le Département du Gers souhaite favoriser la pratique sportive des gersois.
Si vous remplissez les critères ci-dessous, vous pouvez bénéficier d'une réduction sur le montant de la licence sportive de votre enfant.

CONDITIONS :

- être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire,
- les enfants sont scolarisés en primaire ou au collège,
- être gersois et pratiquer dans un club du Département,
- le club doit être affilié à une fédération sportive.

Ce dispositif s'adresse également aux personnes en situation de handicap, sans condition d'âge, ni de ressources (joindre justificatif).

DOCUMENTS A REMETTRE AU CLUB :

- cet imprimé
- copie de l'attestation de droits à l'allocation de rentrée scolaire 2019
- certificat de scolarité 2019/2020

Contact :

Direction Moyens Éducatifs et Actions Culturelles
Service Actions Éducatives, Sportives et Jeunesse
81, route de Pessan - BP 20569 - 32022 AUCH CEDEX 9
05 62 67 41 20
sports@gers.fr

BON DE RÉDUCTION

A valoir sur le montant de la licence sportive
de votre enfant pour la saison 2019/2020

25€

ENFANT PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Établissement scolaire 2019/2020 :

Nom du club 2019/2020 :

**Signature du Président du club et
cachet du club**

REPRÉSENTANT LÉGAL

Je soussigné(e) (nom, prénom du représentant légal)

Domicilié(e) (adresse du représentant légal)

Tel : Certifie l'exactitude des renseignements fournis sur le présent document.

Fait à, le..... Signature du représentant légal (obligatoire)